

# DISCOURS DEVANT LA COMMUNAUTE FRANCAISE

## WASHINGTON

**LUNDI 25 MARS 2013**

Monsieur l'Ambassadeur,

Monsieur le Consul général (Messieurs les Consuls généraux),

Mesdames et Messieurs les élus à l'Assemblée des Français de l'Etranger,

Mes chers compatriotes,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire l'immense plaisir qui est le mien de vous rencontrer aujourd'hui.

Ce déplacement est programmé de longue date, puisqu'il devait coïncider avec la réunion consulaire annuelle. Il s'agit de mon premier déplacement sur le continent américain depuis mon entrée au gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

En me nommant au poste de Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger auprès de notre Ministre des affaires étrangères, le Président de la République a manifesté l'importance qu'il attache à nos compatriotes établis à travers le monde et le rôle qu'il tient à leur faire jouer dans le redressement de notre pays.

L'importance de votre communauté - 125 000 Français sont inscrits au registre aux USA, bien davantage encore y sont installés, témoigne de la richesse des relations entre nos deux pays. Nos deux peuples partagent un socle de valeurs communes. Elles imprègnent la relation transatlantique et nourrissent une relation bilatérale singulière, particulièrement riche.

La France et les Etats-Unis entretiennent un dialogue de qualité et de confiance. J'en veux pour preuve le succès de la visite du Président Hollande aux Etats-Unis quelques jours après sa prise de fonctions et plus récemment sa rencontre avec le Vice-Président Biden et le Secrétaire d'Etat John Kerry à Paris.

Cette relation connaît une forte dynamique dans les domaines politique et diplomatique. La France et les Etats-Unis sont engagés ensemble sur un grand nombre de théâtres où nous défendons nos valeurs communes, celles sur lesquelles nous deux nations se sont construites. Je veux ici saluer le soutien précieux et entier de nos amis américains dans l'engagement de notre pays au Mali.

Dans un monde marqué par l'instabilité, je suis convaincue que la relation franco-américaine est plus cruciale que jamais. Puisque « Aux amis les plus chers tout est possible », comme l'avait compris en son temps Benjamin Franklin, ambassadeur admirable des intérêts de nos deux peuples, nous devons aujourd'hui renforcer les partenariats entre nos deux pays. Français des Etats-Unis, vous êtes indispensables à ce renforcement. C'est pourquoi mon action politique a pour objectif de tout mettre en œuvre pour faciliter votre vie hors de notre pays.

Vous êtes une chance pour la France. Vous incarnez la présence de notre pays sur l'ensemble du territoire américain, vous êtes autant de relais. Votre connaissance des réalités locales est un atout précieux que le gouvernement souhaite davantage valoriser. Je voudrais également que lors de votre retour en France, si retour il y a, votre expérience internationale soit reconnue au service de notre pays et de son économie.

Vous constituez une communauté bien intégrée dans son pays d'accueil, qu'on me présente sans problèmes particuliers. Ce qui ne veut pas dire que vous n'avez pas des inquiétudes, des interrogations, pour vous-mêmes et vos familles. Je les entends, comme vos élus les entendent.

C'est justement pour renforcer la présence d'une représentation politique au plus près de vous - afin de mieux vous écouter, vous représenter voire vous défendre - que j'ai entrepris de réformer la représentation politique des Français de l'étranger. Cette réforme était

rendue nécessaire après l'élection de députés des Français de l'étranger afin de mieux articuler les différents niveaux de représentation démocratique.

Vous serez dorénavant représentés localement par des conseillers qui siègeront dans des conseils consulaires placés auprès des principaux postes diplomatiques et consulaires. Nous multiplierons ainsi par trois le nombre d'élus qui formeront également le nouveau corps électoral pour l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France. Le projet de loi, qui a été examiné et adopté au Sénat mardi dernier, sera présenté à l'Assemblée nationale à la mi-avril.

Dans le cas plus précis de votre circonscription, la plus grande circonscription de Français établis hors de France, le Conseil constitutionnel a invalidé la dernière élection législative et un nouveau scrutin va être organisé dans les prochaines semaines. Les dates n'en sont pas encore fixées, mais vous en serez informés dans les tous prochains jours. Je vous invite à vous déplacer nombreux pour exercer votre devoir de citoyen et exprimer votre choix.

Je sais par ailleurs toute l'importance que vous accordez, fort justement, à l'éducation en français de vos enfants. Je souhaiterais donc vous entretenir de l'avenir de notre réseau scolaire. Avec près de 600 millions d'euros par an, aucun pays dans le monde n'investit autant que la France pour la scolarisation des enfants de ses expatriés et l'entretien d'un réseau d'enseignement à l'étranger. Nos écoles et nos lycées sont aussi un outil sans pareil d'influence et de rayonnement culturel fondamental et sans commune mesure.

Le Président de la République, en ouvrant son quinquennat par un hommage à Jules Ferry, a voulu rappeler à quel point l'éducation représente un enjeu central pour la France. L'égalité des chances, l'égalité d'accès à un enseignement de qualité vont dans le sens de la justice, comme de l'intérêt général. J'irai visiter tout à l'heure le lycée Rochambeau, dont on me vante l'excellence de l'enseignement et la modernité des infrastructures, portées par un projet d'ouverture vers la société américaine.

Pour autant, nous devons réfléchir en profondeur à l'avenir de ce réseau, à la façon de le préserver et aussi de le développer. C'est la mission que m'a confiée le Ministre des Affaires étrangères. Nous avons ainsi revu le dossier de ce qu'on appelait la PEC, la Prise en charge de la scolarité que le Président Hollande avait pris l'engagement de supprimer lors de sa campagne électorale. Cette suppression était une première étape avant de repenser et de réorganiser le système de bourses scolaires. Celui-ci avait fini par cumuler au fil du temps de nombreuses sources d'injustices. Ce système était par ailleurs impossible à financer à court terme. Je veux être très franche et claire avec vous : le gouvernement a œuvré pour sauver et pérenniser un dispositif qui était très largement menacé.

Je veux également mobiliser les services publics pour mieux vous accompagner lors de l'expatriation. Je pense notamment au réseau consulaire, à l'avenir duquel je réfléchis aussi, dans un contexte de contrainte budgétaire. Il est utile, unique et de qualité, c'est une chance et un atout pour notre diplomatie de rayonnement comme pour notre diplomatie économique. Maintenir un réseau à la hauteur de la

présence de la France à l'étranger doit demeurer une priorité. C'est ce message que j'ai passé ce matin à nos 10 Consuls généraux affectés sur le territoire américain, en ouverture de leur réunion annuelle.

J'ai tenu également à rappeler à quel point nous devons moderniser et simplifier nos procédures administratives.

En effet, si vous défendez les intérêts de votre entreprise, de votre administration, vous défendez aussi les intérêts de la France. Nous avons en particulier des intérêts commerciaux à faire prévaloir. Je rappelle que les Etats-Unis sont le premier partenaire commercial de la France en dehors de l'Union européenne, à la fois en tant que client et fournisseur et que vous y êtes pour beaucoup. Vous aimez et vous comprenez le grand pays dans lequel vous vivez..

Je n'oublie pas l'emploi bien sûr. Les investissements croisés entre nos deux pays sont très importants, près de 600 000 emplois aux Etats-Unis dépendent d'entreprises françaises. De même, l'investissement américain en France permet de soutenir l'activité de 770 000 emplois.

Je voulais aussi insister sur l'ambition de notre coopération sur les plans scientifique et universitaire à laquelle j'attache beaucoup de prix. Encourager une recherche scientifique de haut niveau est une priorité du gouvernement. Il y a donc un enjeu tout à fait stratégique dans le développement d'une politique d'échange des diplômés de l'enseignement supérieur. Tout ce qui pourra être fait en matière de coopération entre nos grandes universités devra être, là encore, encouragé. L'attribution, à la fin de l'année dernière, du prix Nobel de physique, conjointement à un chercheur français -le Professeur Serge Haroche- et au chercheur américain -le Professeur David Wineland- montre combien la coopération franco-américaine est aujourd'hui fondamentale pour les deux pays.

Je souhaiterais terminer mon propos par un hommage à tous ces bénévoles qui s'investissent dans le tissu d'associations françaises et franco-américaines à Washington. Je ne peux pas les citer toutes ici, je risquerais d'en oublier. Chacune de vos associations, à sa place, est

force d'entraînement et de rassemblement, je me réjouis de leur dynamisme et je vous en félicite.

Je connais aussi le dynamisme des Français qui exercent leurs activités au sein de la Banque mondiale et du FMI, qui rassemblent ici plusieurs centaines de nos compatriotes. Je salue notamment le rôle de la Chambre de commerce.

Nous sommes tous concernés par la place de notre pays dans le monde. Et je veux pour terminer rendre une nouvelle fois hommage à chacune et chacun d'entre vous pour votre dynamisme et votre engagement à défendre les valeurs républicaines qui nous unissent.

Je vous remercie.

Vive les Etats Unis,

Vive la République et vive la France./.